

## Conditions et procédures d'admission 2024 aux études de Bachelor

Les admissions aux études de Bachelor se font par un concours organisé en deux tours. Le concours est spécifique à chaque formation.

Tou-te-x-s les candidat-e-x-s doivent s'inscrire en ligne jusqu'au mardi 5 mars 2024 à 17h00 CEST (heure suisse) sur <https://www.hesge.ch/head/formations-et-recherche/admissions-2024>.

Seuls les formulaires en ligne dûment remplis et soumis dans le délai imparti sont pris en considération. **Aucun formulaire ne pourra être soumis et accepté après le 5 mars 2024 à 17h00 CEST (heure suisse).**

Une taxe d'inscription de CHF 150.- est exigée. Les candidat-e-x-s ont la possibilité d'effectuer le paiement en ligne ou d'annexer une preuve de paiement au formulaire d'inscription en ligne. Cette taxe est non remboursable même si la candidature est jugée inéligible à l'étape du contrôle administratif (voir I ci-dessous).

Un-e-x candidat-e-x ne peut pas s'inscrire à plus de deux formations. Les candidat-e-x-s inscrit-e-x-s à deux formations doivent passer le concours spécifique de chacune des deux formations. La réussite d'un concours ne donne accès qu'à la formation spécifique pour laquelle il a été organisé.

Chaque candidat-e-x a droit à trois essais au total. Si un-e-x candidat-e-x s'inscrit à deux concours durant une année donnée, cette double candidature la même année compte comme un essai.

### I TITRE REQUIS

Les candidat-e-x-s doivent être titulaires d'un diplôme du secondaire II (voir ci-dessous) ou être en mesure d'obtenir le diplôme en question avant le 1<sup>er</sup> septembre 2024. Il appartient aux candidat-e-x-s de faire la preuve que les conditions d'admission sont remplies.

**Bachelor  
Arts visuels  
Cinéma**

- Maturité gymnasiale
- Maturité avec classe préparatoire ou passerelle / propédeutique
- Maturité spécialisée
- Maturité professionnelle
- Titre étranger équivalent
- Autres titres jugés équivalents

Le Bureau des études de la HEAD – Genève se tient à la disposition des candidat-e-x-s par email ([admission.head@hesge.ch](mailto:admission.head@hesge.ch)) pour leur indiquer si leur titre peut être jugé équivalent.

---

**Bachelor  
Architecture d'intérieur  
Communication visuelle  
Illustration  
Design mode  
Design bijou  
et accessoires  
(y compris la chaire  
en design horloger)**

- Maturité professionnelle (tous domaines) avec CFC spécifique au domaine visé
- Maturité spécialisée arts et design
- Maturité et classe préparatoire ou passerelle / propédeutique dans le domaine visé
- Maturité gymnasiale et une année d'expérience professionnelle en design dans le domaine visé
- Baccalauréat général et une année d'expérience professionnelle en design dans le domaine visé
- Titre étranger équivalent et une année d'expérience professionnelle en design dans le domaine visé
- Autres titres jugés équivalents

Cette expérience peut être effectuée sous la forme d'un stage en entreprise ou d'une année d'études en classe préparatoire à plein temps dans le domaine visé, pendant 9 à 10 mois au minimum dans le lieu/pays du choix du-de la candidat-e-x. La HEAD – Genève n'émet pas de recommandations.

Le Bureau des études de la HEAD – Genève se tient à la disposition des candidat-e-x-s par email ([admission.head@hesge.ch](mailto:admission.head@hesge.ch)) pour leur indiquer si leur titre peut être jugé équivalent et/ou si leur expérience professionnelle remplit les conditions requises.

---

Pour les demandes d'admission sans les titres de formation requis ou les demandes d'admission directe en deuxième ou troisième année de Bachelor, veuillez vous référer au document sur les [conditions et procédures spéciales d'admission aux études de Bachelor](#).

## II PREREQUIS LINGUISTIQUES

Les études de Bachelor à la HEAD – Genève sont en français. Les candidat-e-x-s dont le titre (voir I ci-dessus) n'a pas été émis par une institution francophone doivent, après avoir été admis-e-x-s, soumettre d'ici au 31 août une attestation d'aptitudes linguistiques en français de niveau B2, selon l'[échelle globale du Cadre européen commun de référence pour les langues](#). Cette attestation doit être produite par une école de langues ou autre institution reconnue.

Si les personnes admises ne soumettent pas la susdite attestation d'aptitudes linguistiques en français d'ici au 31 août, l'offre d'admission devient aussitôt caduque.

Les candidat-e-x-s titulaires d'un titre du secondaire II (voir I ci-dessus) d'un canton suisse-alémanique ou du Tessin et comportant comme branche le français et les candidat-e-x-s titulaires d'un titre de niveau tertiaire A (Bachelor ou titre jugé équivalent d'au moins 180 crédits ECTS) dont la langue officielle d'enseignement est le français sont exempt-e-x-s de l'obligation de fournir cette attestation linguistique.

## III PROCEDURE

Le premier tour du concours consiste en l'examen et l'évaluation du dossier personnel de chaque candidat-e-x par une commission d'enseignant-e-x-s (voir IV ci-dessous).

Le deuxième tour du concours consiste en un entretien d'admission individuel (voir V ci-dessous) auquel les candidat-e-x-s retenu-e-x-s à l'issue du premier tour sont invité-e-x-s par email.

Les candidat-e-x-s sont averti-e-x-s par email des résultats du premier tour du concours à la fin du mois de mars 2024. Les candidat-e-x-s sont averti-e-x-s par email des résultats du second tour du concours au début du mois de mai 2024. Les candidat-e-x-s ayant réussi le concours d'admission doivent confirmer leur inscription à la HEAD – Genève au plus tard le 31 mai 2024. L'admission est valable uniquement pour l'année académique 2024-2025 et ne peut être reportée.

L'admission définitive à la HEAD – Genève est conditionnée à l'obtention des titres requis et à la soumission de l'attestation d'aptitudes linguistiques en français (B2) si celle-ci est requise (voir II ci-dessus).

## IV DOSSIER PERSONNEL

**Le dossier personnel de chaque candidat-e-x doit être téléversé sur une plateforme électronique dédiée (Switch) d'ici au 5 mars 2024.** Un lien à la plateforme est envoyé à chaque candidat-e-x une fois que le formulaire d'inscription en ligne a été soumis.

**Le dossier personnel comprend les éléments suivants :**

1. Un **curriculum vitae** en français
2. Un **portrait en quelques questions** en français – veuillez télécharger et utiliser ce [document](#) pour votre portrait en quelques questions
3. Une courte **vidéo de présentation en français** de 90 secondes maximum au contenu laissé à la libre imagination des candidat-e-x-s
4. Une **épreuve de création** à réaliser à distance pour les concours en Architecture d'intérieur, Design mode, Design bijou et accessoires, Communication visuelle et Illustration – les instructions pour l'épreuve de création seront communiquées sur la page [Admissions](#) le **vendredi 23 février 2024 à 10h**.  
Il n'y a pas d'épreuve de création pour les inscrit-e-x-s aux concours en Arts visuels et Cinéma.
5. Un **portfolio de travaux** constitué de travaux personnels et/ou, si lae candidat-e-x le juge pertinent, d'autres travaux, à savoir :

---

### Bachelor Arts Visuels

Dessins, cahiers de recherche, photographies, collages, textes, productions vidéo ou numériques.

Il n'y a pas de limite aux types de travaux qui peuvent constituer le portfolio, dans lequel les candidat-e-x-s veillent à présenter un choix aussi riche que possible, permettant de comprendre ce qui les intéresse et les motive.

---

## Bachelor Cinéma

- La réalisation libre d'un court film composé de trois plans, d'une durée totale de 5 minutes maximum
- Les films ou esquisses de films personnels réalisés, ainsi que les éventuels scénarios ou traitements non tournés
- Tout autre élément jugé utile à la compréhension du travail (storyboards, dessins, notes, photographies, collages, textes, podcasts, productions digitales, etc.)

## Bachelor Architecture d'intérieur Communication visuelle Illustration Design mode Design produit/bijou et accessoires

Dessins, cahiers de recherche, photographies, descriptions de projets, textes, collages, productions vidéo ou numériques, maquettes, prototypes, objets.

Il n'y a pas de limite aux types de travaux qui peuvent constituer le portfolio, dans lequel les candidat-e-x-s veillent à présenter un choix aussi riche que possible.

*Toutes les composantes du dossier personnel doivent être soumises sous la forme d'un **seul fichier PDF**, clairement organisé conformément au [modèle à télécharger ici](#) et d'un poids total maximal de 50 MB.*

*Pour fusionner des fichiers PDF en ligne, veuillez vous référer à <https://www.adobe.com/fr/acrobat/online/merge-pdf.html>*

*Pour compresser un fichier PDF en ligne, veuillez vous référer à <https://www.adobe.com/fr/acrobat/online/merge-pdf.html>*

*Ce fichier PDF unique comprend des éléments textuels et visuels (textes, photos, dessins, schémas, plans, etc.).*

*Les sites internet, blogs, Tumblr, Instagram doivent être mentionnés sous forme de liens.*

***Les vidéos (ou extraits)**, d'une durée maximale de 10 minutes, doivent également être fournis **sous forme de liens YouTube ou Vimeo** (avec identifiant et mot de passe si nécessaire).*

*Aucun fichier audio-visuel ne peut être téléversé sur la plateforme Switch.*

***Les candidat-e-x-s qui ne respectent pas ces consignes formelles peuvent être disqualifié-e-x-s.***

*Les dossiers des candidat-e-x-s sont effacés de la plateforme à l'issue du processus d'admission.*

## V ENTRETIEN

Les entretiens d'admission au Bachelor ont lieu du lundi 15 au vendredi 19 avril 2024. Ces entretiens ont obligatoirement lieu en français, à la HEAD – Genève pour tous les candidat-e-x-s dont l'adresse est en Suisse ou en région Rhône-Alpes sauf force majeure. Les autres candidat-e-x-s ont la possibilité de choisir entre un entretien à la HEAD – Genève et un entretien en visioconférence. Ce souhait doit être précisé lors de l'inscription. Une fois le mode d'entretien communiqué sur le formulaire électronique, celui-ci ne peut plus être modifié, sauf cas de force majeure.

Il est attendu des candidat-e-x-s qu'ils-elles débutent l'entretien par une présentation de 8 minutes environ, dans laquelle ils-elles donnent des clés de lecture sur leur portfolio et, le cas échéant, leur épreuve de création et exposent leur motivation pour la formation visée.

L'entretien pour une admission en Bachelor en Cinéma comporte un exercice à réaliser au moment de l'entretien (visionnement d'un court extrait de film et commentaire oral).

## VI CRITÈRES D'ÉVALUATION

Au **premier tour du concours**, les dossiers personnels des candidat-e-x-s sont évalués sur la base des critères suivants :

1. Potentiel créatif et imaginatif – jugé sur la base de l'épreuve de création (concours en design uniquement)
2. Pertinence des savoir-faire pour le domaine visé – jugée sur la base du portfolio
3. Motivation et maturité – évaluées sur la base de la vidéo de présentation et du portrait en quelques questions
4. Adéquation entre développement artistique/de design et niveau de la formation visée – évaluée sur la base de l'ensemble du dossier

Les critères 1 (si applicable) et 2 sont déterminants. Le critère 3 permet d'appuyer l'évaluation générale mais ne constitue pas la base principale du jugement. Le critère 4 est d'ordre général et vise à identifier les candidatures de personnes insuffisamment préparées ou surqualifiées pour la formation visée.

Dans le cadre de l'entretien, qui constitue le **deuxième tour du concours**, les candidatures sont évaluées sur la base des critères suivants :

1. Compétences créatives – en particulier :
  - Pour l'épreuve de création (si applicable) : degré de compréhension de la demande, potentiel créatif et imaginatif et capacité réflexive
  - Pour le portfolio : pertinence des savoir-faire, caractère exploratoire de la démarche, capacité à choisir un ensemble cohérent de travaux et à expliciter ces choix
2. Compétences langagières et conceptuelles : capacité d'expression orale, aptitude à problématiser le travail plastique
3. Profil et motivation : degré de motivation, pertinence des intérêts, capacité d'écoute et de dialogue

Le critère 1 est déterminant. Les critères 2 et 3 permettent d'appuyer l'évaluation générale mais ne constituent pas la base principale du jugement.

## VII RÉCAPITULATIF DES DÉLAIS DES CONCOURS BACHELOR

Mise en ligne de l'épreuve de création – filières en design	23 février 2024 à 10h CEST (heure suisse)
Délai pour l'inscription électronique	5 mars 2024 à 17h CEST (heure suisse)
Délai pour la soumission du dossier personnel sur la plateforme Switch	5 mars 2024
Entretiens du 2 <sup>e</sup> tour	15-19 avril 2024
Résultats du 2 <sup>e</sup> tour	15 mai 2024
Confirmation de l'offre d'admission	31 mai 2024
Délai pour la soumission de l'attestation de français (B2) si requise	31 août 2024